



## 2. BONNES PRATIQUES RELATIVES A LA SECURITE DE L'EQUIPEMENT

### 2.1. Note à destination des utilisateurs

Cher collaborateur,

Pour assurer la sécurité de votre nouvel ordinateur portable et préserver la confidentialité des données, nous vous prions de suivre attentivement ces bonnes pratiques :

**Mises à jour régulières** : Veillez à installer les mises à jour système et logicielles dès qu'elles sont disponibles. Ces mises à jour incluent souvent des correctifs de sécurité cruciaux pour protéger votre appareil contre les menaces.

**Authentification forte** : Utilisez des mots de passe robustes et évitez de les partager ou de les stocker de manière non sécurisée.

**Réseau sécurisé** : Connectez-vous uniquement à des réseaux Wi-Fi sécurisés et évitez les réseaux publics non protégés lors du transfert de données sensibles.

**Attention aux e-mails et aux liens** : Soyez vigilant(e) face aux e-mails provenant de sources inconnues ou suspects. Évitez de cliquer sur des liens ou de télécharger des pièces jointes provenant de sources non fiables.

**Verrouillage de l'appareil** : Verrouillez votre ordinateur lorsque vous vous éloignez, en utilisant un mot de passe, pour éviter tout accès non autorisé.

**Utilisation professionnelle uniquement** : Limitez l'utilisation de votre ordinateur portable aux activités professionnelles pour réduire les risques liés à des téléchargements ou à des applications non autorisées.

**Signaler les incidents** : En cas de perte, de vol ou de tout incident de sécurité, signalez-le immédiatement au service informatique qui prendra les mesures nécessaires.

**Respect de la RGPD** : Veillez à ne pas stocker des données personnelles sur votre ordinateur portable sans raison valable, et assurez-vous que tout stockage est sécurisé conformément aux normes de sécurité définies par l'entreprise. En cas de doute sur la manipulation de données personnelles, n'hésitez pas à consulter notre responsable de la protection des données (DPO) ou à contacter le service informatique pour des conseils supplémentaires. Votre collaboration à la protection des données est essentielle pour garantir le respect des normes de confidentialité et de sécurité, et contribue à instaurer un environnement de travail numérique sûr et conforme à la réglementation en vigueur.

En suivant ces bonnes pratiques, vous contribuez activement à la sécurité de nos données et à la préservation de l'intégrité de nos systèmes informatiques. N'hésitez pas à contacter le service informatique pour toute question ou assistance supplémentaire.

Cordialement,  
L'équipe informatique